

## Habiter un palais

Danielle Blanchet

Number 26, Winter 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18456ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Blanchet, D. (1985). Habiter un palais. *Continuité*, (26), 37–38.

sine ou du bureau? Qu'il ne suffit pas de tout planifier, de tout rationaliser en se basant uniquement sur l'aspect physique, car l'expérience démontre que des entreprises installées dans de vieux immeubles et même dans des bâtiments hétéroclites avec des recoins et des espaces dits «perdus» permettent, souvent à leur insu, une plus grande satisfaction des besoins psy-



**L'usine-boîte: triomphe du fonctionnalisme.** (photo: C. Sauvageau, archives du Groupe de recherche IF)

chologiques des travailleurs. Il faut redéfinir l'intervention sur les espaces de travail dans une démarche d'aménagement qui articule différemment le fonctionnel et le social.

Le patrimoine des usines et des bureaux n'est donc pas à rejeter systématiquement au nom de la productivité. Abandonnant le modèle de «boîtes fonctionnelles» comme lieux de travail, pourquoi ne pas construire des usines et des bureaux où la qualité de vie au travail puisse être satisfaisante aussi bien sur le plan physiologique que sur le plan psychologique? ■

1) Vincent Grenier *Regarder le passé et comprendre le présent* dans M. Boisvert, et al., *Conception des espaces industriels et amélioration des conditions de travail*, actes du colloque tenu les 25, 26 et 27 septembre 1980 à Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 1982, 175 p.

2) Douglas Ball, *Aménager le bureau, les systèmes de demain* dans C. Davidson, M. Gagné et al., *Le Bureau de demain*, actes du deuxième colloque sur la qualité de vie au travail, tenu les 6, 7 et 8 avril 1983 à Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement, 1984, 171 p.

3) *Aménagements et qualité de vie au travail — le cas de l'industrie des pâtes et papiers au Québec*, rapport d'une recherche effectuée conjointement à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, l'École polytechnique et l'École des hautes études commerciales.

**Colin H. Davidson**

Professeur titulaire et doyen de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal.

# HABITER UN PALAIS

Une enfilade d'étroites demeures, unifiées par une architecture souvent monumentale et donnant sur une rue-jardin, telle est la version des «*terrace houses*» anglaises que l'on retrouve au Québec.



Le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle voit apparaître au Québec un concept architectural tout à fait nouveau: la terrasse. Cette mode, importée d'Angleterre, a bouleversé nos habitudes de consommation en matière de biens immobiliers.

## LE MODÈLE ANGLAIS

La terrasse (ou *terrace houses*), qui se définit comme une série de maisons mises en chantier par un seul promoteur, inverse l'ordre d'entrée en jeu des intervenants. En effet, ce n'est pas le propriétaire qui met en branle le processus de construction, mais le promoteur.

Il n'y a pas que la mise en marché qui soit anglaise dans la terrasse: les unités d'habitation,

caractérisées par une occupation verticale, le sont tout autant. En effet, en Angleterre on préférerait aligner d'étroites demeures réparties sur plusieurs étages plutôt que de superposer de vastes logements occupant un seul plancher, comme c'était le cas en France. Alors que les Français cherchaient à loger les riches aux étages inférieurs et les pauvres sous les combles, les Anglais favorisaient plutôt une autre forme de ségrégation sociale. C'est ce modèle que nous retiendrons au Québec en réservant à la bourgeoisie certains quartiers, certaines rues.

Les milieux suburbains étaient les plus aptes à recevoir des terrasses: peu denses, ils offraient à la spéculation de grands terrains où il était facile

**La terrasse Stadacona, sur la Grande-Allée à Québec, s'inspire du courant traditionnel du néo-classicisme britannique. «Chaque résidant avait alors l'impression d'habiter un palais...»** (photo: B. Ostiguy)

de planifier des séries de maisons de même facture. Par contre, le centre des villes ne présentait pas cet avantage, les lots vacants se faisant rares. Malgré l'intégration de quelques terrasses, à partir des années 1820<sup>1</sup>, les quartiers les plus anciens se distinguent surtout par l'initiative individuelle, qui a créé un paysage architectural très varié. À Québec, c'est sur la Grande-Allée qu'apparaît la première terrasse suburbaine. Il s'agit de la terrasse Clapham

(suite à la page 38)

érigée au début des années 1830, sur une rue encore peu achalandée qui faisait le lien entre le milieu rural et le milieu urbain.

DES RUES-JARDINS

À l'origine, la terrasse se caractérisait surtout par sa monumentalité. En morcelant ses immenses terrains afin d'en augmenter la valeur, la grande noblesse anglaise a permis l'érection de toute une série de terrasses grandioses. Celles-ci demeuraient souvent fidèles à la définition première du terme «terrasse», qui désignait toute plate-forme ou promenade surélevée, rattachée à une bâtisse ou à un jardin.

Au Québec, des terrasses de conception plus modeste ont vu le jour. La terrasse Stadacona à Québec, construite vers 1847, peut être qualifiée de monumentale; soulignons l'effet d'ensemble qui s'en dégage, grâce à la présence d'un fronton couronnant une avancée centrale. Chaque résidant avait alors l'impression d'habiter un palais et non pas une simple unité d'habitation dans une terrasse.



En 1913, à Québec, S.-N. Parent fait construire une seule des deux terrasses prévues à l'origine. (photo: P. Laliberté)

Les terrasses des quartiers suburbains étaient dotées d'un petit terrain en façade; malgré ses dimensions réduites, cet espace symbolisait une qualité de vie supérieure à celle du centre-ville. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le concept de la nature en milieu urbain s'est implanté à Québec grâce à la création d'un parc national sur les plaines d'Abraham. Le concept de la rue-jardin a alors attiré l'attention

des spéculateurs. Certaines rues, comme celle du promoteur Simon-Napoléon Parent, se composaient, du moins selon les plans, de terrasses situées au milieu d'aménagements paysagers agrémentés de fontaines. Le caractère privé de ces rues réservées à la bourgeoisie n'est pas sans rappeler les squares londoniens très populaires au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ces terrasses, autrefois suburbaines, se retrouvent maintenant au coeur du centre urbain qui s'est, depuis, considérablement étendu. Souvent, elles sont passées de la fonction

résidentielle à la fonction commerciale, ce qui a entraîné des modifications importantes. Aussi, il n'est pas rare que chaque façade d'une même série de maisons soit différente de sa voisine, hypothéquant ainsi l'intégrité même de la terrasse. Les modifications faites au niveau du toit, des ouvertures et du revêtement des façades détruisent l'effet d'uniformité recherché lors de la construction. Bien plus, l'absence d'un consensus concernant le choix des couleurs ou simplement l'ajout d'avents empêche la mise en valeur des qualités de cette architecture. Il y va de la lisibilité et de l'appréciation d'un phénomène architectural qui a marqué notre environnement. ■

1) G.W. Leahy, *Analyse des composantes architecturales du Vieux-Québec*, Ville de Québec, août 1984.

Danielle Blanchet

Auteure du catalogue, publié par l'Éditeur officiel, de l'exposition *Découvrir la Grande-Allée* tenue au Musée du Québec durant l'été 1984.

38

LA DIMENSION CULTURELLE

Le patrimoine: un aspect de la qualité de vie.

En octobre dernier, avait lieu à Saint-Romuald, le colloque «Le patrimoine et le développement culturel: des instruments utiles et rentables». Organisé par la municipalité régionale de comté (MRC) des Chûtes-de-la-Chaudière et l'Association québécoise d'urbanisme en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, ce colloque attira une centaine de participants de la région de Québec, dont une majorité d'élus et d'employés municipaux (préfets et secrétaires-trésoriers de MRC, maires, conseillers, gérants, urbanistes, coordonnateurs, inspecteurs, etc.).

Reléguée au onzième rang des priorités d'aménagement,

la dimension culturelle à intégrer dans les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme, suscite cependant de plus en plus d'intérêt, si on en juge par le succès du colloque.



Cette partie de l'exposition itinérante du MAC «L'aménagement, l'urbanisme et le patrimoine» a été organisée par la MRC des Chûtes-de-la-Chaudière. (photo: R. Lemieux)

Les ateliers ont permis aux représentants d'analyser les expériences présentées par des MRC, des municipalités locales et des organismes culturels du milieu.

Des leçons retenues, mentionnons que la clef de la réussite réside dans la sensibilisation progressive de la population qui, découvrant dans le patrimoine un aspect de sa qualité de vie, une expression de sa propre créativité, accepte de s'imposer des contraintes normatives qui vont en assurer la protection. Imposer sans préparation des normes, c'est s'assurer de leur refus. Certains l'ont appris à leur dépens, pour avoir brûlé les étapes. Notons que les élus semblent de plus en plus

sensibles à la rentabilité économique de la culture et du patrimoine. Espérons qu'il y découvrirons aussi une rentabilité électorale stimulante.

La sous-ministre des Affaires culturelles, Mme Paule Leduc, a précisé que le gouvernement ne fera pas la culture. On entend plutôt mettre des moyens à la disposition des municipalités. Le programme d'aide aux équipements du MAC, chiffré à \$18 millions en 1984-85, les incitera sûrement à prendre en main leur développement culturel. ■

Daniel Carrier

Historien et directeur de la Société du patrimoine des Beaucerons.